

# LE PRIME PLANÈTE

Un double bénéfique :  
pour la planète et  
vos collaborateurs.



**CONTRIBUEZ AU  
PROJET À  
VOTRE RYTHME.**

**Participez au fonds de  
dotation et gardez une  
autonomie budgétaire,**  
notamment si :

- vous avez un excédent de trésorerie,
- il vous est difficile d'obtenir un accord d'entreprise pour une opération à caractère récurrent,
- vous souhaitez instaurer une politique interne de gratification qui fasse du sens (récompense, événement marquant...)

---

### **Une offre complémentaire.**

Cette contribution viendra s'ajouter aux sommes collectées par les autres dispositifs au sein de nombreuses entreprises et contribuera à la dynamique collective d'impact environnemental et sociétal.